



## Communiqué de presse

### Pharnext publie ses résultats 2023 et présente les avancées de la procédure de conciliation

**PARIS, France, le 30 avril 2024 à 23h45 (CET) – Pharnext SCA (FR001400N1P4 – ALPHA)** (la « Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante, annonce la mise à disposition de son rapport financier annuel 2023<sup>1</sup>, incluant le rapport des commissaires aux comptes. Au regard des incertitudes multiples relatives à la continuité d'exploitation qui leur ont été communiquées et qui sont décrites dans les notes annexes aux comptes annuels, les commissaires indiquent qu'ils sont dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.<sup>2</sup>

#### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

L'exercice 2023 a été marqué par la finalisation de l'essai PREMIER, étude clinique pivot de Phase III en double aveugle de PXT3003 dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), dont les premiers résultats ont été publiés le 11 décembre 2023.

Afin de mener à bien la fin de son étude clinique de Phase III tout en préservant ses ressources financières, la Société a mis en œuvre une politique de strict contrôle des coûts, permettant de ramener la consommation nette de trésorerie<sup>3</sup>, avant financements, de 25,1 M€ en 2022 à 19,4 M€.

Les contrats de financement obligataires en cours d'exécution ont permis à Pharnext de disposer de ressources financières nécessaires pour couvrir ses besoins, laissant une trésorerie en fin d'exercice de 0,01 M€. À fin 2023, le montant des emprunts obligataires non encore convertis, s'élève à 26,2 M€.

#### POINT SUR LA PROCÉDURE DE CONCILIATION ET LES PROCHAINES ÉTAPES

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 11 mars 2024<sup>4</sup>, Pharnext a ouvert une conciliation, sous l'égide du Président du Tribunal de commerce de Paris, pour engager des discussions avec ses principaux créanciers dans l'attente des résultats à venir (attendus avant l'été 2024) de l'essai de Phase III mené actuellement en Chine par son partenaire Tasly (par l'intermédiaire de leur joint-venture commune dont Pharnext détient 30%), qui a acquis les droits de licence pour PXT3003 en Chine en 2017.

Pour rappel, l'enjeu de cette conciliation est de mettre en adéquation les ressources financières et les engagements de la Société en lien avec ses principaux partenaires, dans l'attente des résultats de cette étude conduite en Chine, des dernières étapes d'analyses des données de l'essai PREMIER et de l'issue des négociations avec des partenaires financiers et industriels intéressés par une licence ou un contrat de distribution sur le PXT3003 notamment en cas de réussite de l'essai mené en Chine.

Conformément aux engagements pris, la consommation de trésorerie mensuelle a été ramenée à 0,57 M€ en février 2024, 0,24 M€ en mars 2024 contre 1,6 M€ en moyenne mensuelle en 2023.

Du côté des dettes, la Société doit faire, à ce jour, face aux principaux engagements suivants :

- un endettement financier brut de 6 M€, composé essentiellement de la convention de trésorerie entre Néovacs et Pharnext (3,6 M€, dont 0,4 M€ additionnels depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024) et des obligations souscrites par la société Global Tech Opportunities 13 et non encore converties en actions (2,8 M€) ; dettes n'ayant pas vocation à être remboursées en numéraire à court terme ;

<sup>1</sup> Les principaux éléments financiers présentés sont issus des états financiers établis selon les normes comptables françaises, arrêtés par la Gérance et revus par le Conseil de Surveillance de la Société lors de sa réunion du 30 avril 2024. Le rapport financier annuel est disponible sur le site internet de Pharnext dans la section « investisseurs »

<sup>2</sup> Le lecteur est invité à se référer au rapport des commissaires aux comptes disponible sur le site Internet de la Société

<sup>3</sup> Flux de trésorerie des activités opérationnelles + flux de trésorerie des activités d'investissement

<sup>4</sup> Pharnext fait un point complet sur sa situation opérationnelle, stratégique et financière

- des dettes fournisseurs d'un montant de l'ordre de 7 M€, principalement composées des factures émises par les partenaires dans le cadre des essais cliniques, dont 2,2 M€ faisant l'objet de contestations de la part de la Société.

A ce jour, les principaux créanciers de la Société, représentant d'ores et déjà plus de 70% des dettes (en valeur, hors dettes contestées), ont donné leur accord pour suspendre l'exigibilité de leur créance dans l'attente des résultats de l'étude menée en Chine et, à la connaissance de Pharnext, aucune créance significative ne fait aujourd'hui l'objet d'une procédure judiciaire de recouvrement.

Au 30 avril 2024, la Société dispose d'une trésorerie de 0,2 M€ et de capacités de tirage théoriques de 11,9 M€ dans le cadre du contrat de financement mis en place avec la société Global Tech Opportunities 13. A noter également que, comme annoncé le 17 janvier 2024, la société Global Tech Opportunities 13 a donné son accord pour la mise en place d'un amendement au contrat de financement permettant à Pharnext de sécuriser 4 tirages de 250 k€, moyennant une rémunération additionnelle de 20% par rapport aux termes du contrat initial. À ce jour, 2 tirages de 250 k€ ont été réalisés et une discussion est en cours avec Global Tech Opportunities 13 pour obtenir le solde.

Par ailleurs, la Société rappelle qu'elle est également (comptablement) débitrice de la somme globale de près de 20,3 M€ qui correspond à la créance résiduelle, non encore *équitizée*, détenue par la fiducie-gestion constituée dans le prolongement du financement obligataire mis en place en 2022 entre la Société et Neovacs. Cela étant, dans la mesure où l'*equitization* – c'est-à-dire le remboursement – de cette créance n'a pas d'impact sur la trésorerie de la Société, cette créance n'a pas vocation à être traitée dans le cadre de la conciliation.

**Hugo Brugière, gérant de Pharnext, déclare :** « *Je tiens à remercier publiquement tous nos partenaires qui ont accepté de continuer à nous soutenir et nous laisser à tous le temps nécessaire pour avoir des certitudes.*

*Comme je l'ai déjà dit, les résultats de l'étude conduite en Chine seront un tournant pour Pharnext. Nous savons maintenant que nous avons les moyens de tenir jusqu'à cette prochaine échéance majeure sur laquelle nous communiquerons dès que possible. »*

## POINT SUR LES OFFRES REÇUES

Enfin, Pharnext confirme que, à ce jour, l'ensemble des laboratoires ayant marqué un intérêt à la signature d'un accord d'exclusivité sur les droits de PXT3003, dont notamment les 3 principaux candidats déclarés, restent dans l'attente des conclusions définitives des analyses en cours et des résultats de l'étude menée en Chine et aucun n'a formellement déclaré son retrait du processus.

Un seul candidat a indiqué que les conditions de son offre initiale n'étaient pas satisfaites en raison de la nature des premiers résultats mais qu'il restait intéressé et engagé dans le processus. Les réunions de travail précédemment annoncées ont été réalisées comme prévu avec certains candidats pour analyser les données actuelles et d'autres réunions de travail sont en cours de planification.

La Société espère recevoir une actualisation des marques d'intérêt et des offres précédemment reçues après la publication des résultats de l'étude menée en Chine et ne manquera pas d'informer le marché de toutes évolutions significatives.

### **Avertissement :**

*La société Pharnext a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société Global Tech Opportunities 13, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en OS qui ont été ensuite transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization.*

*Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.*

*Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société Global Tech Opportunities 13 et/ou de la fiducie.*

*Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.*

### À propos de Pharnext

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède un nouveau candidat médicament, PXT3003, en développement dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), une neuropathie périphérique héréditaire, rare et invalidante. PXT3003 bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. Plus d'information sur [www.pharnext.com](http://www.pharnext.com).

Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR001400N1P4).

### Contacts

#### Relations Presse Financière

ACTUS finance & communication

Anne-Charlotte Dudicourt

[acdudicourt@actus.fr](mailto:acdudicourt@actus.fr)

+33 (0)1 53 67 36 32

#### Relation Investisseurs

ACTUS finance & communication

Jérôme Fabreguettes Leib

[pharnext@actus.fr](mailto:pharnext@actus.fr)

+33 (0)1 53 67 36 78